

COURPIERE

Infos

N° 40/2007 Semaine du 18 octobre 2007 au 25 octobre 2007

Dans le cadre du 100ème anniversaire de l'Association des Maires de France (AMF), une opération « cœur de mairie » est organisée partout en France.

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Du Samedi 20 Octobre à 19h au Dimanche 21 Octobre à 8h : Pharmacie De Michelena à Courpière ☎ : 04. 73. 53. 05. 81.

Le Dimanche 21 octobre de 8h à 20h : Pharmacie Tournemille à Cunlhat ☎ : 04.73.72.20.12.

Du Dimanche 21 octobre à 20h au Lundi 22 octobre à 9h : Pharmacie de Michelena ☎ : 04.73.53.05.81.

INFIRMIERES :

Samedi 20 Octobre et Dimanche 21 Octobre. Madame BORNET

☎ : 04. 73. 53. 12. 90.

AMBULANCES :

Ambulance agréée CHALEIL & Cie.

☎ : 04.73.51.23.23. **VETERINAIRE**

Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNEURS/ REMORQUEURS

Garage FAYET SAUZEDE SARL, 04 73 53 19 13 Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou 06 08 30 34 86.

TAXIS CHALEIL ☎ : 04 73 51 23 23

JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou

06.85.92.71.23 - M. MICHEL :

0473955135 ou 06.09.66.84.46

URGENCES :

POMPIERS ☎ : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h, mer, et vend 14h-18h et samedi 10h-12h.

Rappel : bibliothèque fermée le jeudi pour accueillir les scolaires.

MISSION LOCALE:

Agnès BOREL. Tous les lundis de 9h à 12h (bureau n°6).

☎ 04 73 80 49 69.

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : les 1er, 2ème et 3ème lundis du mois de 9h à 11h30 et les mardis matins de 9 h à 11h30 (Mme MAURER) aux locaux sociaux (ancienne école de fille, place de la Victoire) Tél : 04.73.53.04.20.

En cas d'urgence, Tél. : 04. 73. 80. 86. 40.

OPHIS : Depuis le 1er avril 2007 : Tous les 1er mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1.

☎ 04.73.51.14.20.

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons les 1er vendredis de chaque mois de 8h30 à 12h, au local de la médecine du travail. Sur rendez-vous au : 04.73.80.86.40.

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h. Tél 04.73.80.01.19.

CPAM : Permanence les lundis et jeudis de 13h30 à 16 h 30. Les mardis de 8 h 30 à 11 h 30. (M me Vachon) Tél. : 04.73.51.03.34.

CAF : Permanence tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9 h à 11 h, 24 Bd Vercingétorix. 04.73.51.23.05

La municipalité et le personnel communal vous invitent aux
« **PORTES OUVERTES DES ATELIERS MUNICIPAUX** »

Samedi 20 octobre de 9h00 à 12h00

Zone de Lachamp.

Venez découvrir les profondes modifications apportées aux ateliers municipaux et l'ensemble des nouveaux matériels.
Venez rencontrer celles et ceux qui, tous les jours, interviennent pour rendre la commune plus facile à vivre, plus propre et plus belle.

● SORTIR A COURPIERE

● ART CULTURE ET PATRIMOINE

Encouragé par l'énorme succès, l'an dernier, du spectacle CHRAZ, A.C.P. récidive le :

Samedi 20 octobre à 19h30 à la salle Jean Couzon

Avec « Les gendarmes du rire » **GAMEL et FOUCHER** dans « **PERMIS DE RIRE** ».

En lever de rideau « **LES TAMALOUS** »

par deux artistes locaux

1h30 d'hilarité continue !

Au terme d'un parcours initiatique dans les clubs de vacances et les dîners spectacles, **GAMEL et FOUCHER** ont franchi le pas avec l'équipe de **BOUVARD à BOBINO**.

Le succès rencontré lors de passages TV avec Patrick SEBASTIEN, à « La Baie des Singes » de Cournon, au Festival d'Avignon et dans les plus grands cafés-théâtres prouvent que ces deux irrésistibles lyonnais ont trouvé leur public !

Billets en vente à l'Office de Tourisme, à la Maison de la Presse à Courpière, à la Droguerie Chassagne et auprès des membres d'ACP.

Tarifs : 10€, scolaires et étudiants : 6 €.



ATTENTION ! Pour permettre aux amateurs de rugby de voir la finale de la coupe du monde, le spectacle initialement prévu à 20h30 débutera à 19h30 précises.

● BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

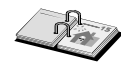
➤ **4ème édition du prix littéraire « Classé Polar » - du 6 octobre 2007 au 29 mars 2008**

Organisée par l'Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez, en partenariat avec la bibliothèque Départementale de Prêts du Puy-de-Dôme et de la librairie « Les Volcans », vous pouvez découvrir depuis le 6 octobre 2007 la sélection de 6 polars à la bibliothèque municipale et élire le meilleur...

La journée finale de cette 4ème édition se déroulera à la Maison du Parc Livradois-Forez le samedi 5 avril 2008.

Inscriptions à la bibliothèque au 04.73.51.29.55.





Infos Municipales

Ouverture prochaine de la salle de musculation à l'Espace Coubertin.

Toutes les personnes intéressées par cette ouverture et plus généralement sur les activités liées à la forme et à la santé sont invitées à participer à la réunion publique

MERCREDI 24 OCTOBRE A 18H30
Mairie - Salle du Conseil Municipal

● TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Le travail d'élimination des poteaux porteurs de panneaux routiers a repris pour diminuer sensiblement leur nombre sans nuire à l'information routière. Les services ont commencé leur soutien aux enfants des écoles qui se sont engagés avec leur enseignants, dans la campagne communale de sensibilisation sur les conséquences du réchauffement climatique.

La préparation des plantations hivernales est entrée dans sa phase active. Conformément à l'engagement municipal, la première tonte sur les terrains libres du lotissement des Rioux est terminée.

Ilot de l'Antiquité :

Les deux chantiers avancent normalement.

● PERMANENCES DES ELUS

- **Mme SUAREZ** : mercredi de 10h à 12h ou sur rendez-vous.

- **SOCIAL** : **Brigitte GARDETTE** : les mardis matins sans rendez-vous, les jeudis après-midis et les samedis matins sur rendez-vous. Tél. 04 73 53 01 21 .

- **TRAVAUX** : **Mr VEDRINE**, les mardis de 9h à 11 h. **SPORTS JEUNESSE** : **Mr FONLUPT**, tous les mercredis de 9h à 11h. **LOGEMENT** : **Mme CHALUS** 12 novembre de 9h à 10h.

● LISTE ELECTORALE

Avant le 31 décembre 2007, vous pouvez:

- apporter des modifications sur votre état-civil, ou votre adresse,
- vous inscrire sur les listes électorales afin de prendre part au vote pour les élections municipales et cantonales. Présentez-vous, muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile, à la mairie.

● ETAT CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de:

- Léane DODEMENT née le 3 août 2007
- Noé MENADIER né le 4 octobre 2007
- Amandine BLANC née le 4 octobre 2007
- Louann TEIXEIRA née le 8 octobre 2007

● AGENDA DU MAIRE ET DES ELUS

Lundi 8 octobre :

Réunion du bureau municipal.

Mardi 9 octobre :

Comité de pilotage de l'Espace Jeunes géré par l'AIA.

Une expérience positive a été menée pour l'accueil des 11/14 ans qui conduit à souhaiter sa pérennisation. Devront être réglées entre temps, la question de la compétence entre la commune et la communauté et plus important encore, l'aide de la C.A.F. qui restructure en ce moment toutes ses subventions de fonctionnement dans le sens d'une plus grande restriction pour les collectivités. Dans cet esprit, un local provisoire leur sera attribué.

Mercredi 10 octobre et Jeudi 11 octobre :

Brigitte GARDETTE a participé aux rencontres nationales des C.C.A.S., à Grenoble dont le thème était : « Travailleurs pauvres, comment s'en sortir. »

Jeudi 11 octobre :

Avec la paysagiste désignée pour le cimetière et la future allée piétonne de l'avenue de Thiers, premier point sur le principe d'aménagement.

Vendredi 12 octobre :

- Participation à l'anniversaire de la SCIE Puy de Dôme créée par Jean PAYRE.

De nombreuses médailles du travail ont été attribuées à des membres du personnel qui comptent une longue présence à l'entreprise.

Félicitations à tous ces salariés et bravo aux responsables de l'entreprise pour le succès de cette initiative.

- Eric MOULIN a siégé au F.A.J. (Fond d'Aides aux Jeunes) à Thiers.

Dimanche 14 octobre :

Brigitte GARDETTE a participé au repas annuel du Secours Catholique.

Félicitations aux organisateurs.

● PHOTO DE LA SEMAINE

PALMARES DU CONCOURS FLEURISSEMENT



Fenêtres ou murs :

1er prix : M. GENEST,

Balcons : **1er prix :**

Me GUEDES Maria,

2ème prix : M. SEBAI

Messaoud, **Terrasses :**

1er prix : Me VIGNAL

Monique, **2ème prix :**

Me DUFOUR Nicole,

2ème prix ex-aequo :

Me CHALUS Mireille,

3ème prix :

Me MARECHAL

Ginette, **Parterres :** **1er**

prix :

Me MOUSSU-DEFILLE

Michelle, **2ème prix :** Me PONCHON Sabrina, **Jardins :** **1er prix :** M. TONELLO, **1er prix**

ex-aequo : M. MONCRU Adrien, **2ème prix :** Me GIOUANOLI Brigitte, **Suspensions :** **1er**

prix : M. COISSARD Bernard, **2ème prix :** M. TRAVERS Marcel, **Décor floral en bordure**

de voie publique : **1er prix :** M. VOILLAT Huguette et Bernard, **2ème prix :**

Me MONTEILHET Stéphanie, **Village :** **1er prix :** Me CHASSONNERIE Yvette, **Insolite :**

M. ESCOFFIER, **Prix de la participation :** Mlle CHARPY.

● DEPOT DE FLEURS, CIMETIERE

Le personnel communal sera à votre disposition pour vous aider à porter vos fleurs les mardi 30 octobre et mercredi 31 octobre 2007 de 9h à 12h.

Un service de transport sera assuré afin de vous conduire vers les concessions.

L'accès aux véhicules extérieurs sera donc interdit afin

de respecter le recueillement des familles.

Deux accès seront ouverts dont l'un du côté de l'impasse Buisson Ramey pour le nouveau cimetière et la rue Moulin pour l'ancien.

Des remorques seront à la disposition des usagers pour faciliter le transport des fleurs.

● NOUVEAU PERMIS DE CONSTRUIRE, NOUVELLES AUTORISATIONS D'URBANISME

La réforme du permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme est effective depuis le 1er octobre 2007.

Les objectifs poursuivis sont notamment de simplifier, de clarifier et de regrouper les nombreuses procédures tout en limitant les délais d'instruction.

Ces nouvelles dispositions peuvent être consultées à partir de notre site

www.ville-courpiere.fr, rubrique « Services municipaux ». Vous avez également accès aux nouveaux formulaires que vous pouvez remplir en ligne ou télécharger.

Daniel ATGER

Maître d'ouvrage : Commune de Courpière Place Cité Administrative 63120 Courpière
Tél : 04.73.53.01.21 / Fax : 04.73.51.21.55.

Objet des marchés :

Station d'épuration communale : constitution du dossier au titre de la loi sur l'eau

Date limite de dépôt des offres : 19 octobre 2007 à 18h- Retrait des dossiers en mairie.

● **CINEMA REX**

« **LOIN D'ELLE** » Canada. Un film de Sarah Polley avec Julie Christie, Gordon Pinsent, Olympia Dukakis. *Durée : 1h45.*

« **LA VIE D'ARTISTE** » France 2007. Une comédie de Marc Fitoussi avec Sandrine Kiberlain, Emilie Dequenne, Denis Podalydès... *Durée : 1h47.*

« **L'INVITE** » France 2007. Un film de Laurent Bouhnik avec Daniel Auteuil, Valérie Lemercier, Thierry Lhermitte... *Durée : 1h22.*

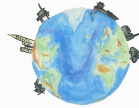
Séances :
lundi 22 octobre à 20h30.

Séances :
Vendredi 19, samedi 20,
dimanche 21 octobre à 20h30.

Séances :
Mercredi 24, vendredi 26, samedi
27 octobre à 20h30

● **RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Où en est -on?



↳ Suite au projet d'embellissement de l'école maternelle publique, les services techniques sont intervenus afin de préparer la terre des bordures le long du bâtiment, et ont conseillé sur le choix des plantations (fleurs, plantes vivaces, arbustes), financées par la CCPC, partenaire du projet. La coopérative scolaire a participé pour l'achat de bulbes. La semaine prochaine, les élèves auront ainsi le plaisir de jardiner en présence d'un agent des espaces verts de la commune.



↳ L'École Saint-Pierre, l'école maternelle publique ainsi que le collège de Bellime ont répondu favorablement au programme d'installation de composteurs à matière organique initié par la CCPC et la Catiche. A ce titre, des composteurs seront installés gratuitement dans chacun de ces établissements, et des animateurs de la Catiche interviendront dans les classes sur le tri sélectif et le compostage.

↳ L'école Saint-Pierre a demandé que soit installée une poubelle jaune de tri sélectif pour sa cantine : la CCPC y a répondu favorablement.

● **CENTRE DE LOISIRS (3-10 ANS)**

Du 29 octobre au 7 novembre

Des vacances de Toussaint au temps du Moyen Age

Les animateurs proposent un p'tit voyage dans le temps avec : construction de château fort, réalisation de costumes de chevaliers, de princes et de princesses, de parchemin, de blasons, tournois et duels, histoires et légendes médiévales, chants et danses... Et visite du château de Muro (Mercredi 31 octobre).

Pendant ces vacances, une grande journée est également proposée le mardi 6 novembre au Lac d'Aubusson autour du cerf-volant et du vent (fabrication, vol, musique, histoires, jeux de parachute, ...) où vous retrouverez des enfants d'autres centres de loisirs.

Contactez Dame Brigitte à l'AIA au 04. 73. 51. 26. 77.

● **L'ECURIE CHIGNORE COURPIERE ET L'ASA DOME FOREZ**

Samedi 27 octobre : 38ème rallye national des Monts Dôme.

Départ : Thiers à 10h00

- Spéciale Escoutoux Chossière : 3 passages : 10h23, 13h03, 15h43.
- Spéciale Le Trevy Moulin du clos : 3 passages : 10h56, 13h36, 16h16.
- Parc d'assistance et de regroupement Z.I. Lachamp Courpière : 2 passages : 11h41, 14h21.

● **LES AMIS DE LIMARIE ET SA BANLIEUE**

Dimanche 4 novembre : tripes cuites au four du village ou biftecks frites, fromage, tarte aux pommes, vin et café compris : 13 €

Renseignements au 06. 80. 12. 20. 80. ou 06. 89. 32. 50. 67.

● **SOCIETE DE CHASSE**

Les inscriptions pour les battues aux chevreuils doivent se faire auprès du Président avant le 4 novembre. Tél. : 06. 19. 75. 72. 81. **Le 11 novembre :** battue de chevreuils uniquement, toute autre chasse est interdite.

Infos Associatives

● **ASSOCIATION LOCALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE COURPIERE**

Suite à la réunion du 1er octobre, un nouveau bureau a été constitué :

Président : Jacques MOREL, **Vice-Présidente :** Sylviane BERTRAND, **Trésorier :** Christophe TAILLANDIER, **Secrétaire :** Michel SALOMON, **Secrétaire Adjoint :** Bernard GIBOUIN.

Prochaine réunion départementale des associations : **le 18 octobre à l'E F S.**

A noter : **collecte le jeudi 6 décembre de 16h30 à 19h**, salle d'animation à Courpière.

www.dondusang.net

E F S de Clermont-Fd : 04 73 15 20 20

Le Président, J. MOREL

● **AMICALE PHILATELIQUE ETCARTOPHILE DE COURPIERE ET ENVIRONS**

La nouvelle année philatélique et cartophile a débuté le samedi 15 septembre 2007. La

prochaine réunion mensuelle aura lieu le **samedi 20 octobre 2007 à 17h, bâtiment rose, salle n°6 au 1er étage.**

L'ordre du jour comportera : la distribution des nouveautés et fournitures, la préparation du marché du vieux papier, cartes postales, livres anciens et bandes dessinées qui se déroulera le dimanche 25 novembre 2007 à la salle d'animation de Courpière de 9h à 18h, la présentation d'un timbre ou de cartes postales.

Les personnes étant intéressées par la vente de leurs vieux papiers (journaux, magazines, revues, factures...), cartes postales, livres anciens et bandes dessinées sont invitées à réserver un emplacement au 04. 73. 53. 06. 96. ou 04. 73. 53. 21. 44.

La Présidente, Thérèse CAILLET

● **ASSOCIATION DE PECHE**

Les pêcheurs qui fréquentent les berges de l'étang de la Fontaine qui Pleut ont constaté que ce plan d'eau se recouvrait insensiblement de jussie, plante aquatique envahissante.

Si rien n'est fait, la pratique de la pêche dans cet étang pourrait être compromise à plus ou moins brève échéance.

Pour cette raison, le bureau de l'association a décidé d'organiser une journée de travail pour tenter d'éliminer cette plante, élimination qui ne pourra se faire que par un arrachage manuel à l'aide de crocs de jardin.

Cette journée est prévue le **samedi 20 octobre à partir de 8h.**

Toutes les personnes désireuses de participer à cette action seront les bienvenues, elles devront se munir de crocs et de fourches.

G. PIREYRE

● **ASSOCIATION DES LOCATAIRES**

Du vendredi 2 au dimanche 4 novembre De 9h00 à 18h00

Salle d'Animation à Courpière
Grande braderie de vêtements (très bon état) à 1 €.

Buvette/pompes aux pommes/ bric à brac/petits prix

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Du 22 au 26 octobre 2007

Lundi : Tomates basilic, escalope de dindonneau viennoise, haricots verts, yaourt nature, compote de pommes.

Mardi : Charcuterie, galette sarrasin de volaille et champignons, riz pilaf, Saint Paulin, fruit.

Jedi : Potage de légumes, tortellinis Boscone provençal, savaron, tarte grillée aux abricots.

Vendredi : salade mixte, paupiette du pêcheur, pommes vapeur, petit suisse nature, crème dessert caramel.

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 20 octobre

18h30 : Néronde
18h30 : Tours-Sur-Meymont

Dimanche 21 octobre

9h00 : Augerolles
9h00 : Vollore-Ville
10h30 : Courpière
10h30 : Cunlhat

● A SAVOIR

- **Petit Casino :** nouveaux horaires à partir du lundi 8 octobre 2007 : du lundi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h + livraison à domicile.

- « **A la tête de l'art** » **G. MORAND :** Fermeture du 20 au 28 octobre 2007.

- **SOS chats errants :** Chemin des Belins à Thiers. 04. 73. 80. 90. 05.

● ANIMAUX

Donne 3 chatons. Tél. : 04. 73. 53. 04. 43.

Donne contre bons soins chaton gris cendre. Tél. : 04. 73. 51. 26. 10.

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** studio avec mezzanine en centre ville. Loyer : 150 € + 30 € charges. Tél. 06.11.17.15.61. 04.73.53.02.83 ou 06.75.85.23.96.

- **A louer** F1, rez de chaussée, 260 € + charges 30 €, Courpière. Tél. : 06. 64. 44. 34. 87.

- **A louer** F4, 70 m², entièrement rénové, libre au 01/11/07. Tél. : 04. 73. 95. 24. 15.

- **A louer** grand studio, mezzanine, parfait état, bonne isolation, 260 €, centre- ville. Tél. : 06. 64. 82.69. 53 ou 06. 32. 07. 85. 66.

- **A louer** studio, bon état, 35 m², garage + jardin, 350 €. Tél. : 06. 82. 83. 94. 80.

- **A louer** T3, rez de chaussée, idéal pour personne âgée, centre- ville, vue sur parc, libre au 01/11/07. Tél. : 06. 80. 12. 20. 80.

- **A louer** appartement type 3, 1er étage, 71 m², chauffage mixte, 362 € C.C., rue de l'Abbé Dacher. Tél. : 04. 73. 51. 14. 20. (OPHIS)

- **A louer** appartement type 4, 1er étage, 70 m², chauffage individuel au gaz, 348,91 € C.C., Les Rioux. Tél. : 04. 73. 51. 14. 20. (OPHIS)

- **A louer** F3, chauff. Gaz, neuf : 06. 22. 90. 66. 40.

- **A louer** F2, 55m² et studio duplex 30m², chauff. Gaz individuel, cave, parking et parc fermé, état neuf, centre-ville : 04.73.53.02.83 ou 06.75.85.23.96.

- **A louer** garage : 04. 73. 53. 09. 02.

- **A vendre** maison, avec 1 hectare de terrain, 3 chambres, 1 salle à manger, 1 cuisine équipée, 1 véranda, 1 piscine, 170000 €, Le Montel. 04.73.53.09.11

- **Cède bail** (urgent), maison F2 bis, 55 m².

Tél. : 06. 15. 88. 20. 59.

● A SAVOIR (SUITE)

- **La boulangerie Mayet - Patural :** fermeture du 22 octobre au 12 novembre 2007. Réouverture le mardi 13 novembre.

- **LAURE & CO :** ouverture depuis le 9 octobre de ce nouveau magasin de prêt-à-porter, femmes et enfants, situé au 41 avenue de la gare à Courpière. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

- **Les 4 saisons** informe sa clientèle de l'arrivée prochaine des chrysanthèmes. Pour votre plus grande satisfaction, pensez à commander. Livraisons assurées sur les cimetières de Courpière et ses environs. Tél. : 04. 73. 53. 03. 05.

Sport

● BOXING CLUB DE COURPIERE

Assemblée Générale : Mardi 23 octobre à 20h30 au bâtiment rose
Bilan de l'année écoulée, renouvellement du bureau. Tous les membres de l'association, ainsi que toutes les personnes souhaitant aider le Boxing Club lors du gala, sont invitées à participer à cette réunion.

Mekky KEBBOUR

● FOYER LAIC HANDBALL

Résultats du week-end : 13 et 14 octobre :

Les seniors se sont déplacés à Pérignat les Sarlièves et on gagné leur match.
Courpière 35 / 16 Pérignat les Sarlièves

Les - 14 masculin ont perdu leur match : Courpière 10 / 21 Cournon 1

Convocations :

-12 mixte challenge B. VIAL - Rendez-vous à 13h15, match à 14h
Courpière - stade CLT - Châtel Guyon.

-14 masculin - rendez-vous à 15h30, match à 16h, Courpière - stade CLT

-14 mixte - rendez-vous à 12h45, match à 14h, Riom - Courpière

Senior compétition - rendez-vous à 17h, match à 18h, Courpière - stade CLT

Le Responsable, D. GIRONDE

● USC

Résultats du week-end :

Samedi 13 octobre

Poussins (1) :

USC 3 - Maringues 2

USC 6 - Joze 0

Poussins (2) :

USC 1 - Joze 1

USC 2 - Maringues 8

Benjamins à 9 :

USC 0 - Groupement Limagne 1

- de 13 : USC 1 - Ambert 2

- de 15 : USC 6 - Puy-Guillaume 0

● VETERANS FOOT

Vendredi 26 octobre : match à Puy Guillaume, RV chez Zico à 18h45 ou au stade de Puy Guillaume à 19h30. Renseignements : 04. 73. 53. 24. 52. ou 06. 31. 90. 90. 79.

Michel Dannerolle

● VOLLEYBALL

L'ACVB recherche des joueurs hommes ou femmes à partir de 18 ans. Entraînements les mardis à partir de 20h30 au gymnase de Bellime. Contactez : 06. 79. 86. 76. 01.

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DÔME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Adresse email : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2700 exemplaires - Gratuit
Directeur de la Publication et de la Rédaction : Mr Maurice ZELLNER, Maire.

PROCES VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2007

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 JUILLET 2007

Le procès-verbal sera transmis ultérieurement dans l'attente d'une validation par les secrétaires de séance.

II - COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

1 - Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un avenant au lot n°09- menuiseries intérieures de l'Espace COUBERTIN avec la société FERREYROLLES pour un montant de 325€ HT en vue de la création d'une porte entre les deux bureaux du secrétariat entrant dans la tolérance du coût prévisionnel (travaux valeur marché) de la maîtrise d'œuvre (voir tableau de financement Espace Coubertin).

2- Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un avenant au lot n°06- menuiseries extérieures de l'Espace COUBERTIN avec la société THIERS GLACE pour un montant de 216 € HT en vue de l'asservissement du désenfumage entrant dans la tolérance du coût prévisionnel (travaux valeur marché) de la maîtrise d'œuvre.

3- Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un avenant au lot n°05- étanchéité couverture de l'Espace COUBERTIN avec la société DOMES ETANCH pour un montant de 1591,25 € HT pour la réfection des reliefs et les relevés de la terrasse de la cuisine entrant dans la tolérance du coût prévisionnel (travaux valeur marché) de la maîtrise d'œuvre.

4- Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un avenant au lot n°10- serrurerie de l'Espace COUBERTIN avec la société BOURDOULEIX pour un montant de 1580 € HT pour la création d'une séparation grillagée dans le local rangement de la salle COUZON entrant dans la tolérance du coût prévisionnel (travaux valeur marché) de la maîtrise d'œuvre.

5- Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la sous-traitance d'une partie du lot n°15- chaufferie plomberie sanitaire ventilation de l'Espace COUBERTIN avec la société VILLARET pour une valeur sous-traitée de 30096€ HT avec l'entreprise EGTI pour la pose de la gaine de ventilation de la salle COUZON .

6- Avenant au marché de l'espace scénique de l'Espace COUBERTIN avec la société SAMIA pour un montant de 816€ HT pour la fourniture de barres de séparation de chaises

7- Avenant au marché de démolition de la grange de la rue BONHOMME avec l'entreprise COUDERT DE 1500 € HT pour une reprise souterraine de chéneau pluvial pour un marché initial de 28500€ HT.

8- Marché de fournitures de chaussures de sécurité, sweats, et gants pour le personnel technique pour un montant de 2295,61 € HT avec l'entreprise CYCLADES / COFITEC .

9 - Signature d'une convention avec l'Association des Bibliothécaires du Livradois Forez, 63880 Saint Gervais Sous Meymont, relative à l'animation d'une séance de contes le vendredi 14 septembre, pour un montant de 85 Euros.

10 - Signature d'une convention de prêt gratuit d'exposition avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, intitulée « Passions Brésil ».

11 - Signature avec la société C3rb Informatique, 62 avenue de la Méridienne 48100 MARVEJOLS, d'un contrat de maintenance du progiciel ORPHEE de la bibliothèque pour une durée d'un an, d'un montant de 150 Euros TTC.

12 - Arrêté du Maire n°10/2007 du 6 août 2007 portant délégation à l'EPF-SMAF du droit de préemption urbain au vu de réaliser l'acquisition d'un bien appartenant à Monsieur LONDICHE Albert, cadastré section BR n° 665, sis à Courpière 22 rue Benoît Sugier pour un montant de 26 000 Euros.

13 - Arrêté du Maire n°14/2007 du 30 août 2007 portant délégation à l'EPF-SMAF du droit de préemption urbain au vu de réaliser l'acquisition d'un bien appartenant à l'Association l'Armée du Salut, cadastré section BR n°666, sis à Courpière rue Benoît Sugier pour un montant de 760 Euros.

14 - Signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Général du Puy-de-Dôme pour le festival départemental 2007 « Les automnales » pour l'accueil par la commune d'un concert des groupes « Gandzé et Fantasmagoria » le 6 octobre 2007, avec un financement du Conseil général de 60 % du budget artistique TTC.

15 - Signature d'un contrat de prestation avec l'association « Ciel bleu » - 32 rue du Puy Challas 63910 VERTAIZON, pour le concert du groupe Havana Trio lors de l'ouverture de la saison culturelle 2007/2008, pour un montant de 750€ TTC.

16 - Accord à l'EPF-SMAF pour la création de servitude : ouvertures dans l'immeuble BR35 donnant sur la parcelle BR 831, sise 1 rue Jules Ferry après démolition - deux fenêtres ouvrantes au 1^{er} étage.

17 - Signature d'un avenant à la convention fixant les conditions de participation de la commune à la réalisation de travaux par l'Association Détours avec la Communauté de Communes, suite au remplacement du chantier du Salet par celui du muret de la cité administrative (nombre de jours inchangé)

III - AFFAIRES GENERALES

III / 1 - OBJET : ADHESION DE NOUVELLES COLLECTIVITES A L'EPF-SMAF

1) Donne son accord à l'adhésion de la Région d'Auvergne et de la Communauté de Communes « Cœur de Combrailles ».

Vote : Unanimité

III / 2 - OBJET : REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES OUVRAGES DE GAZ.

Validation de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz qui n'avait pas été actualisé depuis un décret du 2 avril 1958. L'action collective des syndicats d'énergie, tels que celui du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE et de GAZ (S.I.E.G du Puy-de-Dôme) auquel la commune adhère, a permis la revalorisation de cette redevance.

Vote : Unanimité

III / 3 - OBJET : FIXATION DES TARIFS DES PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC ET COULEUR

Reporté

III/4 - OBJET : Validation bail de location logement extrême urgence - Impasse Lasdonnas

Suite à la rétrocession de la compétence logements d'extrême urgence auprès de la communauté de communes du Pays de COURPIERE, signature d'un bail précaire à compter du 1^{er} octobre 2007 pour une durée de 6 mois avec une reconduction tacite et un loyer mensuel de 249,41 € sans les charges récupérables..

Vote : Unanimité

III/5 - OBJET : VALIDATION BAIL DE LOCATION DU LOCAL DU 12 RUE DE L'ABBE DACHER.

Signature d'un bail de location du rez-de-chaussée du local artisanal sis 12 rue de l'Abbé DACHER pour une activité de serrurerie pour un montant de 250€/ mois.

Vote : 23 Pour et 2 Ne prend pas part au vote

III/6 - OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL DE GESTION DE L'ESPACE COUBERTIN

L'ouverture prochaine de l'Espace COUBERTIN dont son fonctionnement et sa gestion seront élaborés avec la participation des usagers nécessitant la création d'un conseil de gestion.

1) Décide la création d'un conseil de gestion de l'espace Coubertin.

2) Désigne comme représentants du conseil municipal à ce conseil de gestion :

- Monsieur Daniel ATGER, - Monsieur Pierre FONLUPT, - Madame Sylvie LAVERY, - Monsieur Maurice ZELLNER

Vote : 19 Pour et 6 Contre le principe d'un conseil de gestion

IV - AFFAIRES DU PERSONNEL

IV /1 - OBJET : AUGMENTATION HORAIRE D'UN POSTE AGENT DES SERVICES TECHNIQUES (SUPPRESSION D'UN POSTE DE 12 H HEBDOMADAIRES + CREATION D'UN POSTE DE 25H HEBDOMADAIRES).

Vote : Unanimité.

IV /2 - OBJET : FIXATION DES TAUX DE PROMOTION INTERNE PAR CADRES D'EMPLOI

Pour l'ensemble du personnel communal le taux est fixé à 100%.

Vote : Unanimité

V - AFFAIRES FINANCIERES

V / 1 - OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL (ECRITURES D'ORDRE SMAF)

Ventilation de crédits pour un montant global de 35 748,72 €.

Vote : Unanimité

V / 2 - OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3 - BUDGET PRINCIPAL (VIREMENT DE CREDITS AU CHAPITRE 45 EN DEPENSES ET EN RECETTES)

Inscription au budget pour un montant de 13000,00€ TTC en dépenses et recettes en vue d'effectuer des travaux suite à un péril ordinaire d'une maison du village de Lanaud sur décision du tribunal administratif en lieu et place du propriétaire .

Vote : Unanimité

V / 3 - OBJET : PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT DES ELEVES DE L'ISP A LA PISCINE DE THIERS

Aide à l'Institution Saint Pierre pour transporter les élèves du primaire de l'ISP à la Piscine Municipale de Thiers pour l'année scolaire 2007/2008, pour un montant de 70,50 € par trajet aller-retour

Vote : Unanimité

V / 4 – OBJET : REMBOURSEMENT ASSURANCES DEGRADATION CANDELABRE ROUTE D 906

Vu, le sinistre intervenu le 7 mai 2006 sur un candélabre Avenue Henri Pourrat à Courpière, la société Pacifica, assureur de la SARL Les Serres du Forez, prend en charge l'intégralité de la dépense relative au remplacement du candélabre accidenté, soit la somme de 2 651,45 €.

Vote : Unanimité

V / 5 - OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DOME FOREZ

Versement par la commune de Courpière de la subvention de 200 euros à l'association sportive automobile « Dôme Forez ».

Vote : 24 Pour et 1 Ne prend pas part au vote

V / 6 – Objet : Admission en non valeur budget principal

1) Adopte l'admission en non valeur pour un montant de **621,60**

Euros, à inscrire au compte 654 'Pertes sur créances irrécouvrables'.

Vote : Unanimité.

V / 7 - Objet : Admission en non valeur budget de l'eau

1) Adopte l'admission en non valeur pour un montant de **621,86**

Euros, à inscrire au compte 654 'Pertes sur créances irrécouvrables'.

Vote : Unanimité.

VI – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

VI / 1 – OBJET : POUR INFORMATION : DECLARATIONS D'INTENTIONS D'ALIENER (DIA)

VI / 2 – OBJET : PRIME DE RAVALEMENT DE FAÇADE.

1) Accepte la prime de ravalement de façade fixée à 457,40 Euros.

2) Dit que les crédits seront inscrits au compte 6574 « Subvention de fonctionnement » sur la ligne « Autres ».

Vote : Unanimité

VI / 3 – OBJET : RACHAT DE LA PARCELLE BATIE BP149 ET DES PARCELLES NON BATIES BP 147 ET BP 271 (AVENUE LAFAYETTE) A L'ETABLISSEMENT FONCIER SMAF

L'établissement public a acquis pour le compte de la commune de Courpière l'immeuble cadastré BP 149 de 32 m², ainsi que les parcelles non bâties BP 147 de 1470 m² et BP 271 de 560 m², dans le cadre d'un projet de maîtrise et reconquête des berges de la Dore.

Le conseil municipal rachète ces biens faisant partie d'un lot qui n'intéressent pas la commune et les rétrocéder dans le but qu'elle s'est fixée pour suivre l'objectif de reconquête des berges de la Dore.

Cette transaction sera réalisée par acte notarié au prix de 8339,85 €uros auquel s'ajoutent des frais d'actualisation pour un montant de 336,56 €uros dont le calcul a été arrêté au 1^{er} novembre 2007, date limite de paiement, soit un total de 8 676,41 €uros.

Vote : 24 POUR et 1 Abstention

VI / 4 – OBJET : RETROCESSION AMIABLE DE TERRAINS COMMUNAUX – PARCELLE BATIE BP 149 ET NON BATIES BP147 ET BP 271 (AVENUE LAFAYETTE)

Vente de la parcelle bâtie BP 149 et des parcelles non bâties BP

147 et BP 271 - Avenue Lafayette –

Acquéreur : Monsieur DEFRAINES

Considérant l'estimation du service des Domaines en date du 18 octobre 2006 évaluant le prix des trois parcelles susnommées à 8000 €, Vente de la parcelle bâtie cadastrée section BP 149 et les parcelles non bâties cadastrées sections BP 147 et BP 271, sises avenue Lafayette à Courpière, d'une superficie totale de 2062 m² à Monsieur DEFRAINES au prix de 7200 €uros.

Vote : 24 Pour et 1 Abstention

VI / 5 – OBJET : RACHAT D'IMMEUBLES A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF – PARCELLES BATIES BL108 ET BI 1

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'estimation des domaines,

Monsieur le Maire expose :

L'établissement public a acquis pour le compte de la commune de Courpière la parcelle bâtie cadastrée BL 108, sise avenue Jean Jaurès, d'une superficie de 1423 m² ainsi que la parcelle bâtie cadastrée section BI 1, d'une superficie de 76 m², sise avenue du Maréchal Foch, afin de permettre la création d'un double cheminement piéton.

Il est proposé aujourd'hui au conseil municipal de racheter la parcelle BL 108 et la parcelle BI 1. Cette transaction sera réalisée par acte notarié au prix de 66953,74 €uros auquel s'ajoutent des frais

d'actualisation pour un montant de 7044,66 €uros, soit un total de 73 998,40 €uros.

Vote : 19 Pour et 6 Contre

VI / 6 – OBJET : VALIDATION ETUDE ENVIRONNEMENTALE ZONE NATURA 2000 DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Considérant la demande de Monsieur le Préfet d'intégrer dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) les décrets du 27 mai 2005 sur l'évaluation environnementale du site Natura 2000 sur le territoire communal,

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 septembre 2007 retenant comme l'offre économiquement la plus avantageuse la candidature de l'entreprise CESAME ENVIRONNEMENT dont le siège social est Z.A. du Parc Secteur Gampille – 42490 FRAISSES pour un montant de 5 385,00 € HT pour la tranche ferme (étude succincte) et 4 615,00 € HT pour la tranche optionnelle (étude complète) soit un coût total de 10 000,00 € HT.

1) Valide le choix de l'entreprise CESAME ENVIRONNEMENT pour l'étude environnementale du site Natura 2000 sur le territoire communal pour un montant de 5 385,00 € HT pour la tranche ferme (étude succincte) et 4 615,00 € HT pour la tranche optionnelle (étude complète) soit un coût total de 10 000,00 € HT.

2) Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le marché.

3) Dit que les crédits seront prévus au budget.

Vote : Unanimité

VI / 7 – OBJET : ACQUISITION SERVEUR INFORMATIQUE

Remplacement du serveur informatique de la mairie acquis en 2002 et validation du choix de l'entreprise DELL pour l'acquisition du serveur informatique pour un montant de 3 545,00 € HT.

Vote : Unanimité

VI / 8 – OBJET : VALIDATION NOUVEAU MARCHÉ DE TRAVAUX ENGAGONNEMENT ET ARROSAGE AUTOMATIQUE

Vu la délibération du 02 juillet 2007 relative à la résiliation du marché avec l'entreprise GREEN CLEAN,

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 septembre 2007 retenant comme l'offre économiquement la plus avantageuse la candidature de l'entreprise TREYVE Paysages dont le siège social est Route de Vichy – 03110 ST DIDIER LA FORET pour un montant de 30 322,38 € HT,

1) Valide le choix de l'entreprise TREYVE PAYSAGES pour la reprise de rénovation lourde de terrain de football engazonné et création arrosage automatique montant de 30 322,38 € HT.

2) Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le marché.

3) Dit que les crédits seront prévus au budget

Vote : 20 POUR et 5 Abstentions

VI / 9 – OBJET : MARCHÉ RENOVATION DU STADE BONHOMME ET VALIDATION MARCHÉ FOURNITURE ET POSE D'UNE CLOTURE PARE BALLONS

Considérant le lancement d'une procédure adaptée le 16 mai 2007 visant à la rénovation du stade BONHOMME et avec un allotissement suivant :

Lot n°1 : maçonnerie et création de sanitaires extérieurs

Lot n°2 : clôture

Lot n°3 : équipements

Vu la résiliation du marché d'engazonnement provoquant des retards dans la réalisation du projet de rénovation du stade Bonhomme,
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 septembre 2007 validant :

- La procédure infructueuse pour le lot n°1 : maçonnerie et création de sanitaires extérieurs ;

- L'annulation de la procédure pour le lot n°2 : équipements, du fait du report des travaux.

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 septembre 2007 retenant comme l'offre économiquement la plus avantageuse la candidature de l'entreprise ESPACE CLOTURE dont le siège social est B.P. 6 – 63120 COURPIERE pour un montant de 17 130,00 € HT pour le lot n°2 : clôture.

1) Valide le choix de l'entreprise ESPACE CLOTURE pour un montant de 17 130,00 € HT pour le lot n°2 : clôture.

2) Décide de lancer une nouvelle procédure adaptée pour les lots N° 1 et 3.

3) Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le marché.

4) Dit que les crédits seront prévus au budget

Vote : Unanimité

VI / 10– OBJET VALIDATION MARCHÉ LOT GENIE CIVIL DE TRAVAUX DE CONFORMITE DES CAPTAGES DES SOURCES DE ROCHEMULET

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 septembre 2007 validant la procédure infructueuse pour le lot n°2 : périmètres de protection ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 septembre 2007 retenant comme l'offre économiquement la plus avantageuse, la candidature de l'entreprise SMAC dont le siège social est 44, boulevard Marcel Sembat – 69694 VENISSIEUX cedex pour un montant de 81 397,00 € HT pour le lot n°1 : génie civil

1) Valide le choix de l'entreprise SMAC pour un montant de 81 397,00 € HT pour le lot n°1 : génie civil.

2) Entérine la décision des membres de la Commission d'Appel d'Offres de déclarer la procédure infructueuse pour le lot 2 et décide donc de lancer une nouvelle procédure adaptée pour les lots N°2.

3) Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le marché.

4) Dit que les crédits seront prévus au budget de l'eau.

Vote : Unanimité

VI /11 – VALIDATION MARCHÉ DES TRAVAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE L'AVENUE LAFAYETTE ET DE MONTIOUYOL

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 septembre 2007 retenant comme l'offre économiquement la plus avantageuse la candidature de l'entreprise SADE dont le siège social est 11, rue des Perrières – B.P. 508 – 58005 NEVERS cedex pour un montant de 92 165,30 € HT pour la tranche ferme et 24 504,60 € pour la tranche conditionnelle soit un total de 116 669,90 € HT.

Vote : Unanimité

VI/12 – OBJET : VALIDATION AVENANT AU MARCHÉ LOT ESPACE SCENIQUE DE L'ESPACE COUBERTIN, SALLE JEAN COUZON

Considérant qu'après livraison et montage du matériel, l'espace scénique doit se doter d'une patence avant scène, de pendrillons latéraux et d'une jupe de scène latérale constituant un avenant au marché avec l'entreprise STACCO pour une valeur de 2 858,00 € HT sur un montant total de 28 951,40 €.

Vote : 19 Pour et 6 Contre

VI / 13 – OBJET: VALIDATION AVENANTS AU MARCHÉ DE LA RENOVATION DE L'AEP ET DE L'ENROBE DU QUARTIER BARBETTE.

Considérant la nécessité de remplacer un poteau incendie dans le quartier et la pose d'un accodrain avec une extension de l'enrobé sur l'entrée du quartier du côté du chemin de la Tour du Maure,

Vu que ces travaux supplémentaires entraînent des avenants aux marchés du lot AEP avec l'entreprise SADE pour un montant de

2 790,48 € HT sur un montant initial de 99 481,50 € HT et au lot enrobé avec l'entreprise SCI ROUTE d'un montant de **2 641,00€ HT** pour un montant initial de 55 071,00 € HT

Vote : Unanimité

VI / 14 – OBJET: PASSATION DE MARCHES NEGOCIES – RENOVATION DU CIMETIERE MUNICIPAL.

Vu l'appel d'avis à concurrence publié le 23 mai 2007 annonçant un allotissement suivant :

Tranche ferme (septembre – fin octobre) :

Jardin du Souvenir – Columbarium – propreté – signalétique.

1-1 : lot espace verts.

1-2 : lot équipements funéraires.

1-3 : lot équipements propreté.

1-4 : lot signalétique.

Tranche conditionnelle (décembre 2007 – février 2008) :

Sanitaires et local technique.

2- LOT MACONNERIE GENERALE (lot maçonnerie gros œuvre – carrelage ; lot menuiserie Aluminium et couverture ; plomberie sanitaires ; électricité ; plâtrerie – peinture).

Considérant qu'après analyse des offres, la commission d'appel d'offres du 17 septembre a décidé de rejeter les offres de 3 lots et de constater que le lot maçonnerie générale était infructueux. Le rejet des offres est motivé en considérant que les offres sont irrégulières car incomplètes et inacceptables car surévaluées par rapport à l'estimation financière,

Décision de valider le rejet des offres au motif qu'elles sont irrégulières et inacceptables et de passer la procédure en marchés négociés sans publicité préalable

Vote : Unanimité

VI / 15 – OBJET: VALIDATION AVENANT AU MARCHÉ DE MISSION SPS AVEC NORISKO –ESPACE COUBERTIN.

Vu la décision de la commune de phaser en plusieurs tranches le chantier de l'espace Coubertin nécessitant des prestations

supplémentaires pour la mission SPS et que que ces prestations supplémentaires entraînent un avenant d'un montant de 2 046,00€ HT.

Vote : 19 Pour et 6 Contre

VI / 16 – OBJET: VALIDATION AVENANT MARCHÉ DE TRAVAUX DE RENOVATION DE L'AVENUE DE THIERS

Vu la délibération en date du 31 janvier 2007 validant le marché de rénovation avec l'avenue de THIERS avec l'entreprise SCI ROUTE,

Vu la nécessité d'engager des travaux de finition de l'opération visant entre autre la pose de sphères supplémentaires sur les trottoirs,

Validation de l'avenant au marché avec l'entreprise SCI ROUTE d'un montant de 6 002,56 € HT pour un marché initial de 216 297,69 € HT

Vote : 19 Pour 1 Contre et 5 abstentions

VII – AFFAIRES SPORTIVES ET CULTURELLES

VII / 1 – OBJET : FIXATION DES TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE 2007/2008

Avec gratuité accordée aux moins de 18 ans, étudiants, et demandeurs d'emplois pour certains spectacles et tarif réduit accordé aux moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi. Gratuit pour les moins de 4 ans pour la plupart.

Vote : 24 POUR et 1 ABS

VIII - QUESTIONS DIVERSES

VIII / 1 – OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION REPARTITION DES AMENDES DE POLICE

- Dans LE VILLAGE DU Bouchet et l'Avenue Lafayette, installation de deux abribus pour le ramassage scolaire dans le cadre d'une nouvelle desserte aux abords des arrêts pour un montant estimé à 8 600,00 € HT

Sollicite de l'Assemblée Départementale une subvention pour le projet global d'aménagement à hauteur du plafond au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation interne.

Vote : Unanimité

VIII / 2 – OBJET : VALIDATION PROGRAMMATION CLD 2008

1) Valide les actions communales inscrites dans le Contrat de Développement Local

Pour l'année 2008 entre la Communauté de Communes du Pays de Courpière et le Conseil Général.

2) Sollicite auprès de Monsieur le Président du Conseil Général une subvention de 25 % du coût HT dans le cadre du CLD et un financement le plus élevé possible auprès d'autres financeurs.

Vote : 19 Pour 1 Contre et 5 Abstentions

VIII / 2 – OBJET : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Pour le financement des investissements, la Commune de Courpière décide de contracter un prêt d'un montant de 400 000 €uros auprès de DEXIA dans les conditions suivantes :

Montant : 400 000 €uros

Durée : 15 ans

Echéances : semestrielles

Amortissement : amortissement constant

Taux fixe 4,56%

Vote : 23 POUR et 2 CONTRE